

# L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 9 | No. 8 | Août 2020



## Sainte-Hénédine

### MERCI AUX EMPLOYÉS SAISONNIERS !!!

La municipalité désire souligner l'excellent travail des animateurs du terrain de jeux ainsi que des sauveteurs qui ont pris soins de vos enfants en cet été ci particulier.

Merci !!! des efforts supplémentaires pour vous assurez que toutes et tous soient en santé et en sécurité.

### MESSAGE IMPORTANT ET RAPPEL

À la séance extraordinaire du 10 août 2020, il a été décidé par le conseil municipal de Sainte-Hénédine d'appliquer une **levée PARTIELLE de la restriction d'eau en vigueur**. Cette levée s'applique aux activités **AUTRES que l'arrosage de pelouse existante, de remplissage de piscine sans autorisation et à l'utilisation de l'eau pour arrosage agricole**.

Le conseil demande aux usagés d'être quand même économe sur l'utilisation de l'eau de l'aqueduc afin de ne pas revenir aux restrictions plus sévères. Merci de votre compréhension et de votre collaboration habituelle.

MERCI !!! à Accès Loisirs Québec pour le don de matériels sportifs soit:  
40 vestes de sauvetage / VFI  
un équipement de receveur ainsi que plusieurs balles, ballons et raquettes.  
Les jeunes du camp de jour et les utilisateurs de la piscine en ont bien profité !



Accès-Loisirs Québec

### Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com)  
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

### Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)  
Pour connaître les activités de loisirs consultez le [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com) sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUILLET 2020

- Approbation de délégation et de paiement liste des comptes du 3 au 28 juin 2020
- Autorisation proposition entente en vertu de 92.1 LCM pour projet revitalisation soumis
- Demande à Telus pour amélioration desserte cellulaire du périmètre urbain avec mini-antenne lors du déploiement fibre optique en 2021
- Avis motion et dépôt du règlement modifiant le règlement zonage 328-08 pour usage complémentaire à l'habitation
- Adoption premier projet modifiant le règlement de zonage 328-08 sur les dispositions pour un usage complémentaire à l'habitation
- Autorisation achat bac recyclage et remplacement compteur d'eau
- Mandat à SNC Lavalin et hydrogéologue RDR consultant pour dossier recherche d'eau
- Mandat pour recommandation au conseil sur demande de récusation de la personne désignée
- Demande appui du MTQ auprès CPTAQ pour réhabilitation EFA (emprise ferroviaire abandonné) sur notre territoire
- Offre d'achat immeuble du 108 Principale à Avantis
- Embauche de Marcel Bédard pour service de conciergerie
- Remplacement temporaire et ajustement salarial adjointe administrative
- Autorisation augmentation budget pour camp de jour et piscine selon coût réel
- Approbation budget enseigne loisirs
- Report à l'an prochain réforme numéro civique à cause de la situation de pandémie



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020

- Transfert demande programme d'aide à la voirie locale AIRRL réfection route Langevin
- Fosse de drainage développement Roy
- Rue Langevin, travaux pour écoulement des eaux
- Génératrice réponse à Avantis
- Boîte postale pour nouvelle rue des Roseaux

### PROLONGEMENT DÉLAI DE PAIEMENT SANS FRAIS NI INTÉRÊTS

La municipalité désire vous informer que le conseil municipal a autorisé une prolongation à la modification au taux d'intérêt et pénalité sur les comptes et ajustement de taxes ainsi que les autres dus à 0 % jusqu'au 8 octobre 2020.

A promotional graphic for a golf tournament. At the top, there is a logo with a heart shape and the text "LE CRÉPUSCULE". Below it, two golf clubs are crossed, with a golf ball in the center. A red banner across the clubs reads "TOURNOI DE GOLF 19e édition". Below the banner, three stars are shown, followed by the text "Jeudi 17 septembre 2020 au Club de golf Sainte-Marie". At the bottom, there are two circular portraits of men: M. Clément Marcoux on the left and M. Sébastien Morin on the right. Below the portraits, the text reads: "Sous la co-présidence d'honneur de M. Clément Marcoux, maire de Scott et M. Sébastien Morin, directeur général du Couvoir Scott." At the very bottom, it says "Informations et inscription en ligne [LECREPUSCULE.CA](http://LECREPUSCULE.CA)".



Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour le second projet adopté le 10 août 2020 modifiant le règlement de zonage 328-08;

### 1. Consultation publique et adoption second projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 août 2020, le conseil a adopté le second projet modifiant le règlement de zonage 328-08 avec modification.

### 2. Dispositions relatives à une demande de participation à un référendum

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à cette modification du règlement de zonage concernant la possibilité d'agrandir un immeuble résidentiel pour des fins d'usage complémentaire à l'habitation d'une superficie maximum de 35 m<sup>2</sup> et des usages qui peuvent être tenus dans les zones RA, RB et A, peut provenir des zones RA-1 À RA-9, RB-1 à RB-3 et A et des zones contiguës à ces derniers.

(voir plan de zonage disponible sur le site web ou au bureau municipal au 111, rue Principale)

### 3. Condition de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- être reçue au bureau municipal de Sainte-Hénédine au 111 rue Principale au plus tard le 10 septembre 2020 à 16 h
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient si le nombre de personnes intéressées dans la zone excède 21 ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 août 2020 :

- être majeur, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires du territoire;

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 10 août 2020, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

### 5. Absence de demande

Toutes les dispositions du second projet qui n'ont pas à faire l'objet de demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 6. Consultation de projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 111, rue Principale du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h sauf horaire d'été.

Donné à Sainte-Hénédine ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.

Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

La vie quotidienne revient en force partout au Québec et progressivement les activités de rassemblement, même limitées, ont des airs de déjà-vu. Vos vacances estivales sont maintenant terminées et vous vous êtes déplacés dans les différentes régions du Québec ou demeurés autour de votre résidence pour protéger votre famille.



Les activités municipales reprennent normalement et les projets, malgré certains retards se réalisent. Les entrepreneurs se doivent de modifier leurs échéanciers pour observer les obligations sanitaires de la santé publique. Le terrain de balle, la réfection de la route Langevin en face de l'école, le pavage de la rue des roseaux et les travaux d'infrastructure devraient être terminés avant l'automne.

La tenue des camps d'été a nécessité des mesures exceptionnelles et pour répondre aux exigences gouvernementales, nous avons déplacé les activités dans les locaux de l'édifice municipal. Il faut remercier tous les intervenants de la municipalité, dont l'adjointe ainsi que la coordonnatrice des loisirs pour la mise en place des mesures appropriées pour cette année. Et surtout beaucoup de mérites aux 8 monitrices et au moniteur qui ont permis aux enfants de Sainte-Hénédine de s'amuser et de partager de beaux moments entre eux.

Comme toutes les municipalités de notre région, nous avons beaucoup de difficultés à trouver des ressources humaines. M<sup>me</sup> Brigitte Dufour, notre adjointe a accepté un nouvel emploi après deux ans de loyaux services pour notre organisation. Avec la pandémie, notre ressource responsable de l'entretien a été obligée de se confiner et étant le signaleur lors des travaux routiers, nous devons rechercher de nouveaux effectifs ou faire appel à des professionnels plus coûteux. L'an passé, le conseil municipal mandatait la fédération québécoise des municipalités (FQM) pour nous faire des recommandations afin d'optimiser notre administration municipale. La FQM nous a fourni un rapport avec certaines recommandations, dont des éléments importants d'évaluation et de formation. C'est depuis le début de mon premier mandat que je constate les risques de perdre des ressources clés de la municipalité. Il faut convenir ensemble de mettre en place des moyens de rétention de nos ressources et faire en sorte que ces ressources travaillent dans un environnement plaisant et prometteur pour leur progression.

Pour terminer une citation de Nietzsche : *«La maturité de l'homme, c'est d'avoir retrouvé le sérieux qu'on avait au jeu quand on était enfant.»*

Michel Duval, maire

**fadoq** Merci au club FADOQ de Sainte-Hénédine !

Le club FADOQ de Sainte-Hénédine a fait le don de deux climatiseurs à la résidence Sainte-Hénédine pour aînés. Les résidents ont beaucoup appréciés la fraîcheur fournie par ces appareils pendant la canicule.

Ils ont aussi donné les fleurs qui ont agrémenté l'extérieur de l'Église pour l'été 2020.

Un énorme merci aux membres impliqués dans ces projets !

Le comité.  
Présidente Marie Bouchard 418-935-3530

**Service de popote roulante**

Manger bien à bas prix.  
LienPartage offre le service de popote roulante... Un dîner de qualité, délicieux et varié livré à votre porte jusqu'à 5 jours par semaine.

Malgré la COVID-19, nous livrons avec les meilleures exigences de Santé Canada.

Pour plus d'informations ou pour profiter de ce service vous pouvez contacter:  
Mme Monique Lessard  
418-935-3841

Photo Rébéca et Nicole

## ENREGISTREMENT DES CHIENS

Le 3 mars dernier entré en vigueur le nouveau règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et les municipalités sont chargées de son application.

**Tous les propriétaires de chiens sur le territoire de la municipalité ont l'obligation d'enregistrer leur chien** auprès de cette dernière. Pour ce faire vous devez remplir le formulaire d'enregistrement qui est disponible au bureau municipal sur les heures d'ouverture au 111, rue Principale 418 935-7125 ou encore sur le site internet de la municipalité au [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com) dans la section à consulter (à gauche de l'écran) sous le sujet **formulaire enregistrement chien** et nous le retourner avec le paiement de 25,00 \$.

Une fois le tout fait, vous recevrez une médaille identifiée à la municipalité que votre chien devra porter en tout temps.

Pour information : 418 935-7125 ou [info@ste-henedine.com](mailto:info@ste-henedine.com)



## OFFRE D'EMPLOI : SECRÉTAIRE ADJOINTE

La municipalité de Sainte-Hénédine est à la recherche d'un(e) :

**SECRÉTAIRE ADJOINTE** Sous la responsabilité du directeur général, le (a) secrétaire adjointe s'occupe :

De l'accueil des gens et de la réception des appels, du courrier, des courriels, des réservations de salles, de la facturation, perception des taxes, formation à suivre pour la préparation de l'électorat, de la mise en page des documents tels que procès-verbaux, règlement ou autres documents administratifs, du journal mensuel, de placer les annonces et/ou informations sur le site web, le babillard ainsi que sur la page Facebook. S'ajoutent à cela les autres tâches cléricales ou administratives assignées.



Qualifications requises et conditions pour ce poste :

- Connaissance fonctionnelle des logiciels : Windows, la suite office et médias sociaux
- DEC en bureautique ou l'équivalent dans une discipline appropriée ou expérience pertinente équivalente
- Bonne connaissance du français
- Autonomie, initiative, discrétion et esprit d'équipe
- Horaire flexible ± quatre (4) jours / semaine
- Salaire à discuter selon expérience, compétence et politique salariale en vigueur

Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae **avant le 28 août 2020** à : Municipalité de Sainte-Hénédine a/s directeur général 111, rue Principale Sainte-Hénédine G0S 2R0 ou au [info@ste-henedine.com](mailto:info@ste-henedine.com) ou par télécopieur au 418-935-3113.

Seules les personnes retenues seront contactées par téléphone.



**ENSEMBLE  
POUR PRÉVENIR  
LE SUICIDE**





## PRÉVENTION INCENDIE

# VOTRE AIDE-MÉMOIRE

Par Christian Provencher  
Technicien en prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce

Vous déménagez? Il faut penser à la sécurité incendie dans votre nouveau foyer. Nous vous suggérons une liste de choses à faire dès que vous emménagez.

## EXTINCTEUR PORTATIF

- Je me suis procuré un extincteur portatif à poudre polyvalente de type A, B, C et d'un minimum de 2 kg (5 lbs).
- Je l'ai installé bien en vue et près d'une sortie.
- J'ai lu les instructions pour apprendre à le manipuler et à l'utiliser.
- J'ai fait vérifier mon extincteur par une entreprise reconnue et spécialisée, selon les recommandations du fabricant.



## CHEMINÉE

- Si dans ma nouvelle résidence, il y a un système de chauffage au bois, j'ai fait inspecter la cheminée à mon arrivée et, au besoin, je l'ai fait ramoner. Cela évite que le dépôt de créosote se mélange à l'air humide de l'été et provoque la corrosion des pièces d'acier de la cheminée.



Si vous avez des questions, communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux coordonnées suivantes :



418 387-3444



preventionincendie@nouvellebeauce.com

## AVERTISSEUR DE FUMÉE



- Je me suis assuré qu'il y a un avertisseur de fumée :
  - ◇ sur chaque étage;
  - ◇ dans le corridor, tout près des chambres à coucher.
- J'ai vérifié la date de fabrication de l'avertisseur de fumée sur son boîtier. S'il datait de plus de dix ans ou si aucune date n'y était inscrite, je l'ai remplacé ou je l'ai fait remplacer par le propriétaire.
- J'ai mis une pile neuve dans chaque avertisseur de fumée une fois que j'ai emménagé.

## PLAN D'ÉVACUATION

- J'ai préparé un plan d'évacuation pour ma nouvelle résidence et je l'ai fait connaître à tous les gens qui habitent avec moi. Ce plan contient :
  - ◇ l'emplacement des sorties en situation d'urgence (fenêtres et portes);
  - ◇ les trajets pour se rendre à ces sorties;
  - ◇ le point de rassemblement, situé à l'extérieur;
  - ◇ l'emplacement des extincteurs.
- Dans mon plan, j'ai planifié l'évacuation des gens à mobilité réduite, tels que les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants, en évaluant l'aide dont ils auront besoin pour sortir.



## SONDAGE LOISIRS AUTOMNE ET HIVER 2020

Malgré la situation actuelle et dans le but d'améliorer l'offre des loisirs, nous désirons connaître vos intérêts et vos besoins en matière de loisirs, activités sportives, culturelles et récréatives. Vos réponses sont confidentielles. Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.

**Tranche d'âge des membres de votre famille. Cochez toutes les cases qui s'appliquent**

- 0 à 6 ans                       7 à 12 ans                       13 à 17 ans                       18 ans et plus

**Connaissez-vous la page Facebook "Sainte-Hénédine de Beauce"**

- Oui     Non

**Êtes-vous actif sur la page Facebook de la municipalité (ami de la page, commentaires, etc.)**

- Oui     Non

**Les meilleures façons de vous informer sur les activités de loisirs offertes? Cochez toutes les cases qui s'appliquent**

- Les programmations saisonnières insérées dans l'info-Dinois  
 Les articles dans l'info-Dinois  
 Site internet de la municipalité [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com)  
 Facebook: Sainte-Hénédine de Beauce  
 Les publicités acheminées par l'école

**Est-ce que vous et/ou votre famille participez aux activités que propose la municipalité?**

**À quelle fréquence?**

- Oui                                       Non                                       Régulièrement                       Occasionnellement

**Quels moments dans la semaine sont plus propices à la pratique d'activités de loisirs pour vous et les membres de votre famille? Cochez toutes les cases qui s'appliquent**

- Lundi jour                       Lundi soir                       Mardi jour                       Mardi soir  
 Mercredi Jour                       Mercredi soir                       Jeudi jour                       Jeudi soir  
 Vendredi jour                       Vendredi soir                       Samedi jour                       Samedi soir  
 Dimanche jour                       Dimanche soir

**Quels sont vos intérêts en ce qui a trait à vos activités et vos loisirs?**

- Activités sportives                       Activités culturelles  
 Activités artistiques                       Activités récréatives

**Quels types d'activités auraient le plus de chance de susciter votre intérêt?**

**Vous avez envie de vous impliquer? Vous avez des idées d'activités? Indiquez votre nom et vos coordonnées.**

Vous pouvez déposer le formulaire complété au bureau municipal.





# Des nouvelles de votre bibliothèque

**Bibliothèque La Détente**  
111-D, rue Principale  
Ste-Hénédine G0S 2R0  
T: 418-935-3993

**Heures d'ouverture :**  
Mercredi 14h-16h  
19h-20h30  
Jeudi 19h-20h30



## De nouvelles heures d'ouverture

Veillez prendre note que nos heures d'ouverture ont été modifiées. Vous aurez désormais accès la bibliothèque aux plages suivantes :

**Mercredi : 14h à 16h et 19h à 20h30**  
**Jeudi : 19h à 20h30**

L'accès à l'intérieur de la bibliothèque se poursuit avec l'application des mesures sanitaires déjà annoncées en juillet ainsi que le port du masque ! Merci pour votre excellente coopération !

## L'heure du conte est reportée

L'heure du conte est suspendue pour l'automne puisque le matériel d'animation ne sera plus acheminé par le Réseau à cause de la pandémie. Le tout devrait revenir à la normale en 2021. Surveillez nos publications!

## Plusieurs nouveautés pour vous!



Consultez le portail de la bibliothèque au [mabibliotheque.ca/sainte-henedine](http://mabibliotheque.ca/sainte-henedine)  
Suivez-nous aussi sur Facebook